



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Objet: Gestion et comptes 2024

N° 40/06.2025 – Finances

Monsieur le Président,
Mesdames & Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion et des finances, représentée par Messieurs Alexis Bruttin, Jean-Pierre Martin et Karim Marlève s'est réunie le 3 juin 2025 avec notre Syndic et municipal en charge des finances, M. Pascal Favre, afin de recevoir des explications et précisions sur le préavis de la Municipalité en lien avec le présent rapport sur la gestion et les comptes 2024.

La Commission a ensuite rencontré la semaine suivante, le 10 juin 2025 notre boursier communal, M. Gérard Bottini afin de recevoir des explications sur les comptes du dernier exercice et d'examiner, par sondage, diverses pièces comptables. Nous le remercions pour sa collaboration et la bonne tenue de ces documents.

Lors de notre entrevue avec notre municipal des finances, celui-ci nous a tout d'abord commenté le rapport sur la gestion de l'exercice 2024 avant que nous ne passions en revue les comptes du dernier exercice. Comme pour l'année précédente le résultat final est bien meilleur que ce qui était prévu dans le budget. Nous terminons l'année 2024 avec un important excédent de revenus de CHF 1'191'487.16 alors que le budget anticipait un excédent de charges de CHF 119'029.00. --.

Nous pouvons nous réjouir et féliciter notre Municipalité pour cet excellent résultat. Ces bons chiffres nous ont à nouveau permis d'effectuer des attributions aux fonds de réserves ainsi que des amortissements supplémentaires qui continueront à nous fournir de la marge de manœuvre pour les dépenses d'infrastructures dans les années à venir. Le bénéfice net final de CHF 1'652.91 vient augmenter le solde du compte-capital qui se monte dorénavant à CHF 1'019'658.52.

Ces résultats sont en grandes parties dus aux bons revenus des impôts. En effet, en 2023 nous avons perçu environ CHF 2.850 Mio de revenus sur les personnes physiques. Un montant quasi semblable avait été anticipée dans le budget 2024 mais il s'est finalement avéré que dans les rentrées 2024 les mêmes impôts ont rapporté 2.950 Mio. Cette hausse à laquelle sont venus s'ajouter des revenus importants de droits de mutation ainsi qu'un impôt de succession a à nouveau permis aux résultats de la Commune d'être largement bénéficiaires et de maintenir une marge d'autofinancement supérieure à la moyenne. Celle-ci s'est élevée à CHF 1'354'892 contre une moyenne de 942'558 sur les dix dernières années.

La Commission de gestion et des finances constate avec satisfaction que notre Municipalité continue à tout mettre en œuvre afin de nous présenter des comptes bien équilibrés et



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

rembourser nos dettes en prévision des importants investissements à venir. Nous ne pouvons que les en remercier et les incitons à poursuivre sur cette voie,

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion et des finances vous propose :

- d'accepter la gestion et les comptes 2024
- de prendre connaissance des autres éléments du rapport sur les comptes de l'année 2024, notamment du tableau des dépenses d'investissements,
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion
- de relever la Commission de gestion et des finances de son mandat

Etagnières, le 10 juin 2025

Au nom de la Commission

Alexis Bruttin
Président

Astrit Gashi
Vice-Président

Karim Marlève
Membre

Jean-Pierre Martin
Suppléant